

# L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



## LE MOT

### Partenariat

Une réflexion conjointe entre la communauté de communes et les bailleurs sociaux Val Touraine Habitat et Touraine Logement a permis de mener à bien l'aménagement des points d'apport volontaire enterrés. Des conventions ont été signées pour établir la répartition du coût des travaux, mais aussi des charges de fonctionnement associées (collecte, entretien, nettoyage des abords...).

## LE CHIFFRE

### 224 925 €

C'est le budget investi par Val d'Amboise et les bailleurs sociaux pour la fourniture, les travaux de génie civil et la mise en place des conteneurs enterrés : 173 775 € HT seront ainsi investis dans le quartier de La Verrerie et 51 150 € HT dans le quartier de La Patte d'Oie. L'Etat contribue à hauteur de 51 000 € à cette opération, via une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

## Conteneurs enterrés : moins visibles, plus propres !

**En 2018, la communauté de communes réaménage les points d'apport volontaire des quartiers de La Verrerie et de La Patte d'Oie, à Amboise. Les travaux ont débuté en mars pour une mise en service en juin.**

**A** partir du 1<sup>er</sup> juin 2018, dans ces deux quartiers, la collecte en bacs disparaîtra ainsi au profit de l'apport volontaire, et les habitants devront venir déposer leurs ordures ménagères, leurs emballages et leurs papiers dans les points de collecte aménagés à cet effet. Cette nouvelle organisation fait suite à l'étude d'optimisation du service de collecte menée en 2014, qui avait conduit à la mise en place des bacs jaunes pour la collecte sélective en mélange des emballages et papiers

recyclables, comme l'explique Pascal Offre, Vice-président de la CCVA délégué à l'environnement et au développement durable, chargé des ordures ménagères : « Lors de cette étude, la collecte des immeubles des quartiers dits « prioritaires » avait été repensée en tenant compte de l'amélioration du cadre de vie et de la mise en place de moyens adaptés pour assurer la collecte et le tri des déchets. La solution des conteneurs enterrés a été retenue par la collectivité pour répondre à ces différents objectifs. En pa-

rallèle, les bailleurs sociaux Val Touraine Habitat et Touraine Logement ont engagé d'importants travaux de réhabilitation des immeubles de ces quartiers, tout en menant une réflexion sur la gestion des déchets afin de faciliter le travail de leurs agents d'entretien et de créer un cadre de vie plus agréable pour leurs locataires. »

### Des conteneurs discrets et accessibles

Les sites d'implantation des conteneurs ont été déterminés en fonction du nombre de logements et d'habitants, en tenant compte des entrées et sorties d'immeubles, afin de réduire la distance à parcourir par les utilisateurs.

Chaque point d'apport volontaire sera équipé de trois conteneurs enterrés pour la collecte des trois flux de déchets (ordures ménagères non recyclables, emballages et papiers, emballages en verre).

Pour accompagner cette évolution de la collecte, un mode d'emploi du tri sélectif sera distribué aux habitants concernés par les bailleurs sociaux dans le courant du mois de mai. ■



© Biloba Environnement

⬆ Chaque cuve béton pèse 5 tonnes et peut accueillir un conteneur de 3 à 5 m<sup>3</sup>.



## EN CHIFFRES

### 100

C'est en kilogrammes et par personne la diminution de la quantité de déchets produits en une année que peut atteindre une famille pratiquant le compostage.

### 1 846

Le nombre de foyers à avoir adopté un composteur de Val d'Amboise, soit 17 % des logements individuels du territoire. Cela permet de valoriser 185 tonnes de débris végétaux et de déchets de cuisine chaque année !

## LE MOT

### Biodéchets

Les déchets organiques ou biodéchets regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales.

Ce sont par exemple les déchets biodégradables solides des ménages qui comprennent : les déchets alimentaires, les déchets verts, les papiers et les cartons. Chaque foyer peut agir sur la production de ses déchets (en évitant le gaspillage, en plantant des espèces à croissance lente qui nécessitent peu de tailles) et mieux gérer ceux qu'il produit en les valorisant (paillage avec les tontes par exemple).

## COMPOSTAGE

# Une poubelle allégée, des

**Restes alimentaires, essuie-tout, marc de café... 30 % de ce que nous jetons à la poubelle peut se composter ! En valorisant ces matières, faisons un geste pour l'environnement et offrons à nos plantes en pot et à notre jardin un engrais naturel et à moindre coût...**

**S**ur les 207 kilos de déchets ménagers jetés par chaque habitant de Val d'Amboise en un an (moyenne 2016), 62 kilos sont des déchets organiques (ou fermentescibles) qui pourraient être valorisés sous forme de compost. Or, mêlés aux ordures ménagères dans les poubelles, ils génèrent, du fait de leur collecte et de leur traitement, des émissions de gaz ou de polluants qui pourraient être facilement évitées... Leur élimination nécessite également des moyens, donc de l'argent dépensé par la collectivité et par chaque contribuable via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour éviter ce gâchis et se lan-

cer dans le compostage, pas besoin de posséder un grand jardin. Si vous disposez d'un balcon ou d'un cellier, optez pour un lombricomposteur (environ 100 litres) qui vous permettra d'obtenir en quelques jours un « thé de vers » ou « lombrithé » qui, dilué dans de l'eau, est un excellent engrais liquide. En quelques mois (entre 6 et 24 selon les conditions), vous récolterez un compost prêt à nourrir les jardinières et les parcelles de jardins partagés ! Il existe également dans le commerce des composteurs très compacts (environ 8 litres) qui se présentent sous la forme d'un seau de cuisine et fonctionnent avec un activateur

*Mettre un frein à la pollution et aux dépenses de collecte et de traitement...*

## EN PRATIQUE

### Les matières compostables



Débris végétaux

**Veillez à bien fragmenter les branchages, si possible à l'aide d'un broyeur à végétaux.**



Déchets de cuisine

Les peaux d'agrumes, les os, les arrêtes, les coquilles et les restes de viande et de poisson **ne se compostent pas.**

## Réservez votre composteur

La communauté de communes du Val d'Amboise met à disposition de ses habitants un composteur de 345 litres et un bio seau (à utiliser pour trier les déchets de cuisine) moyennant une participation de 15 €.

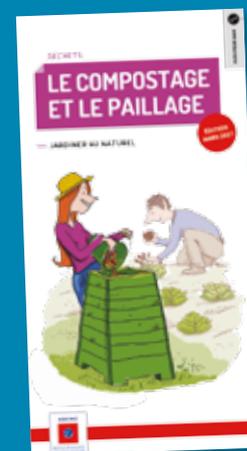
Pour les obtenir, téléchargez la convention de mise à disposition sur le site [www.cc-valdamboise.fr/habiter/dechets-menagers/reduction-des-dechets](http://www.cc-valdamboise.fr/habiter/dechets-menagers/reduction-des-dechets).

Après l'avoir dûment remplie, contactez le service collecte au 02 47 23 47 44 pour prendre rendez-vous afin de venir les chercher.

## LA QUESTION

### Comment jardiner au naturel ?

Pour devenir un maître dans l'art du compostage ou du paillage, vous pouvez télécharger le guide édité par l'ADEME sur le site : [www.ademe.fr/compostage-paillage](http://www.ademe.fr/compostage-paillage)



# plantes en pleine santé

(du son enrichi aux micro organismes) pour produire de l'engrais liquide, et du compost en 15 jours seulement. Un seau de 38 cm de haut permet ainsi de traiter les déchets organiques d'une famille de 4 personnes et de nourrir les plantes vertes de l'appartement !

## Valoriser les tailles et tontes du jardin

Si vous avez la chance d'avoir un jardin, votre foyer réunit toutes les conditions pour accueillir un composteur. Installé dans un coin discret, il favorisera un compostage rapide, à l'abri des intempéries et des animaux, et vous permettra de limiter vos déplacements à la déchetterie tout en créant un jardin plus écologique. Le compostage favorise en effet la biodiversité en permettant le développement d'une faune et d'une flore

de décomposeurs (bactéries, micro-invertébrés, lombrics, champignons...), souvent malmenés par les retournements du sol et les traitements avec des produits phytosanitaires. Le compost est quant à lui une source d'humus qui contient des engrais à diffusion lente. Il libère ses éléments nutritifs en fonction des besoins des végétaux, rapidement quand les températures sont plus élevées, lentement quand le temps est froid. Agissant sur la nature de la terre, il améliorera le sol de manière progressive et naturelle, favorisant la croissance de végétaux plus résistants aux maladies et aux parasites, et de meilleurs rendements en fruits et légumes. ■

### Plus d'infos :

Contactez le service collecte  
02 47 23 47 44  
[collecte@cc-valdamboise.fr](mailto:collecte@cc-valdamboise.fr)

Pour vous aider à acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un bon compost, la communauté de communes diffuse un guide du compostage téléchargeable sur son site internet à la rubrique réduction des déchets, et disponible dans les mairies.



**Sont exclus** les excréments d'animaux et leurs litières souillées, les mégots de cigarettes, les poussières...



ET  
AUSSI

## Une seconde équipe en lice...

Christophe Ahuir, Vice-président de Val d'Amboise délégué à l'habitat et à la transition énergétique, a constitué une équipe pour participer au Défi énergie des familles. Elle réunit les membres de neuf foyers du territoire.

LE WEB

## Transition

Le service habitat et transition énergétique de Val d'Amboise a désormais une page Facebook.  
« Val d'Amboise, territoire à énergie positive » relaie les informations relatives à la transition énergétique du territoire, aux aides aux ménages pour rénover leur habitat ou payer leur facture, aux dates des ateliers et des permanences organisés par ses partenaires...  
Rendez-vous sur <https://www.facebook.com/Val-dAmboise-territoire-a-energie-positive-526563487723743/>  
En vous abonnant à cette page, soyez informés et soutenez cette démarche !  
**Plus d'infos :**  
**Service habitat et transition énergétique**  
**02 47 23 47 44**

# Défi énergie des familles se joue de l'hiver

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, une équipe emmenée par la Maison départementale des solidarités d'Amboise relève le défi de réduire ses consommations d'énergie et d'eau en adoptant les éco-gestes.

L'équipe des « Écoconomistes », qui réunit sept foyers de Val d'Amboise, a rendez-vous ce 18 décembre avec Emilie Trégouet de l'Agence locale de l'énergie et du climat d'Indre-et-Loire (ALEC 37), chargée d'animer au plan local ce nouveau défi initié par l'Ademe, la Région Centre - Val de Loire et leurs partenaires. Pour ce premier atelier (sur les cinq organisés), Emilie a prépa-

ré de la documentation sur les consommations des appareils électriques et les fiches de relevés de consommations à effectuer au moins trois fois d'ici au 30 avril 2018 par chaque participante. « Ces relevés vous permettront de savoir quels sont vos appareils électriques les plus gourmands en énergie, et le coût quotidien de vos consommations, explique-t-elle. Vous pourrez ensuite adopter de nouvelles habitudes, appelées éco-gestes, pour faire baisser la facture ! » La jeune femme est intarissable quand elle évoque des solutions simples pour réduire sa consommation tout en préservant

un confort optimal : baisser le chauffage d'un degré pour réaliser jusqu'à 7 % d'économie, régler le chauffe-eau sur 50-60°C, prendre 3 douches plutôt qu'un bain, débrancher les appareils (TV, multimédia) plutôt que de les laisser en veille, ou encore remplacer les ampoules usagées par des lampes à économie d'énergie. Pour illustrer son propos, elle propose de comparer les performances de diverses ampoules (led, fluocompactes, halogène, à incandescence...) à l'aide d'un wattmètre. Cet appareil, qui tournera dans les foyers, permettra à Maryse, Marie-Christine, Astrid et leurs coéquipières... de mesurer la puissance de leurs appareils électriques et d'adopter des réflexes quotidiens qui feront la différence. A suivre... ■

**Plus d'infos :**  
**ALEC 37 - 02 47 60 90 70**  
**[contact@alec37.org](mailto:contact@alec37.org)**



ⓘ Une heure de sèche-cheveux combien ça coûte ?

## TÉMOIGNAGE

*Précillia habite seule un pavillon construit en 2001. C'est sa première participation au défi.*

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans cette démarche ?**  
Il n'est pas toujours facile de payer ses factures d'énergie, et je pense que toute information est bonne à prendre pour faire des économies et préserver notre planète.

**Quelles habitudes avez-vous changées ?**

Je faisais déjà des choses qui me paraissent évidentes. J'ai investi dans des radiateurs électriques performants en 2013, installé des ampoules basse consommation dans les pièces principales en 2016, et je fais très attention à économiser l'eau. Avec le défi, j'ai testé le programme « éco » de mon lave-vaisselle et cela fonctionne très bien !

**Voyez-vous déjà un résultat ?**

Après 6 semaines, il est encore trop tôt, il faut attendre la prochaine facture. Mais je profite du wattmètre mis pendant toute la semaine à ma disposition pour mesurer la consommation de tous mes appareils électriques. Je soupçonne mon réfrigérateur, acheté en 2004 d'être très gourmand en énergie... et bien je vais en avoir le cœur net !